

NOUVELLES

CSN

Numéro 321

1er mars
1991



Les nouvelles technologies de reproduction

Quels enfants aurons-nous, demain?

Page 6

Coordination

Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Jacques Guay
Maurice Roy
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Photographe

Alain Chagnon

Conception

graphique
Jean Gladu

Infographie

Jean Gladu
Caroline Leblanc
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses
syndiqués CSN de
L'Imprimerie L'Éclaireur de
Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro
de téléphone
central:
598-2121**

RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 321 page 2



«Il faudra imposer la volonté populaire aux libéraux»

3

C'est là le constat que fait le président de la CSN, Gérard Larose, après quatre mois d'audiences de la Commission Bélanger-Campeau.



L'indépendance, faut y voir!

4

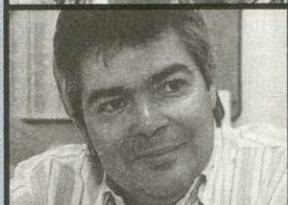
C'est le thème choisi par le Comité de condition féminine de la CSN pour la journée internationale des femmes de cette année.



Quels enfants aurons-nous, demain?

6

Une nouvelle industrie, celle des bébés de laboratoire, est apparue. Menace d'un nouvel asservissement, explique une spécialiste de la question.



STRSM: un marathon doublé d'une course à obstacles

9

La saga incroyable de la dernière négociation des employés d'entretien de la Rive-Sud de Montréal.



«La réforme Côté: un nouveau retour en arrière»

12

Le gouvernement s'apprête à consacrer vingt ans de dégradation des services sociaux, clament ceux et celles qui oeuvrent dans ce domaine.

NOUVELLES

14

Ce n'est pas demain la veille • Fabricant de produits lumineux demandé • Grèves, cravates et chemises blanches • L'ancienneté, enfin! • Mouvement Québec 1991: c'est parti! • Agir pour la planète • Règlement en 48 heures • Autonomie et services à proximité attirent encore • Le quartier Saint-Roch de Québec peut-il revivre? • BPC: pas dans la cour de Paradis.

CHRONIQUES

D'un autre oeil:

Que les riches respirent!,
par Clément Trudel.

Regards:

Comme par hasard,
par Pierre Vadeboncoeur.

Parlons médias, ça presse:

Et voilà, c'est la fin,
par Jacques Guay.

Lecture:

À propos du syndicalisme et de la démocratie,
par Lucie Laurin.

Musique:

Geneviève Paris et Praxis,
par Louis-Serge Houle et Michel Crête.

Billet:

La Trêve de Dieu,
par Michel Rioux.

LA GUERRE AU SOL:



«Il faudra imposer la volonté populaire aux libéraux»

-Gérald Larose

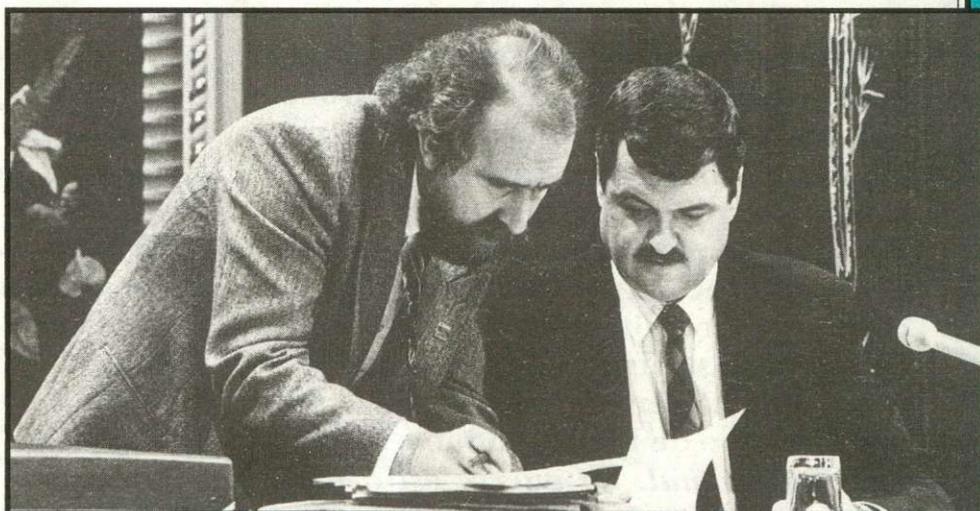
Par Michel Rioux

«Les souverainistes doivent se rendre à l'évidence: dans la stratégie qui va conduire le Québec à son indépendance, il ne faut pas compter sur le Parti libéral du Québec. Les libéraux vont subir la volonté populaire, qui devra s'exprimer suffisamment fortement pour qu'ils ne puissent pas la contourner.»

Après quatre mois d'audiences et de débats à la Commission Bélanger-Campeau, c'est ce constat, lucide même si décevant en regard de certaines attentes, que le président Gérald Larose tire de son expérience de commissaire.

Livrant ses impressions à *Nouvelles CSN* à quelques jours du congrès du Parti libéral et de la reprise des travaux de la Commission, Gérald Larose fait le point pour les membres de la CSN: «Je pense qu'on pourra réunir au moins dix-huit des 30 membres derrière une proposition appuyée par les deux présidents, Michel Bélanger et Jean Campeau, estime-t-il. Le Parti libéral, avec le Conseil du Patronat et les hommes d'affaires, se retrouveraient moins d'une quinzaine. Trois irréductibles ne bougeront pas d'un poil: le conservateur, le libéral fédéral et le Parti égalité.»

Pour Gérald Larose, en dépit de tous les efforts de Robert Bourassa pour discréditer les travaux d'une Commission qu'il a lui-même créée, rappelons-le, cette Commission a néanmoins réussi à imposer sa crédibilité. Il rappelle que 600 groupes, individus et experts ont fait parvenir un mémoire à la Commission. De ce nombre, 250 ont été entendus par les commissaires. «Tout ce qui réfléchit et agit au Québec s'est ex-



Le secrétaire de la Commission Bélanger-Campeau, l'économiste Henri-Paul Rousseau, que l'on voit ici avec le président de la CSN Gérald Larose pendant les travaux de la Commission, se serait livré, selon des informations qui ont filtré dans la presse, à une magistrale démonstration sur la viabilité économique d'un Québec souverain. Cet exposé a été fait lors des premières réunions à huis-clos des membres de la Commission.

primé ou encore s'est défini par rapport à nos travaux. C'est stimulant, d'autant plus que des convergences très fortes se sont manifestées du côté de la souveraineté», soutient le président de la centrale, qui ne craint pas d'affirmer que jamais le Québec n'aura, sur cette question, procédé à un exercice collectif d'une telle ampleur. Ceux qui, à l'intérieur de la Commission, sont porteurs de ces convergences, vont tout mettre en oeuvre pour que ce qu'a exprimé le Québec profond se retrouve dans le rapport final et que les attentes populaires ne soient pas trahies.

Mobilisation indispensable

Face à cette réalité où les libéraux vont suivre une ligne de parti qui consiste à banaliser les travaux et les conclusions de la Commission B-C, Gérald Larose, à cet égard, n'attend rien de positif du prochain congrès du PLO. Il s'impose que tous les efforts des militantes et des militants portent sur la mobilisation la plus large possible.

«Les libéraux, Robert Bourassa en tête, vont tenter de gagner du temps pour noyer le poisson. Il faut s'organiser pour rendre inévitable le rendez-vous du Québec avec son destin. Pour ce faire, le Mouvement Québec 91, qui vient d'être créé, constitue un outil qu'il nous faut utiliser au maximum», suggère-t-il.

L'offensive du monde des affaires

Gérald Larose n'est pas impressionné par la récente offensive menée par les gros canons du monde des affaires, les Raymond Cyr, de Bell Canada, Paul Desmarais, de Power Corporation, ou encore Bertin Nadeau, de Provigo. «Ça clarifie les choses. Ce monde-là n'est pas du côté du monde», tranche-t-il.

Il s'échauffe cependant devant le plaidoyer pro-Canada de Paul Desmarais. «Voilà un homme qui prétend sauver le Canada, qui a vendu la papetière Consol à un Américain, pour ensuite investir le fruit de cette vente en Europe: ça, c'est bon pour un pays!», s'exclame-t-il.

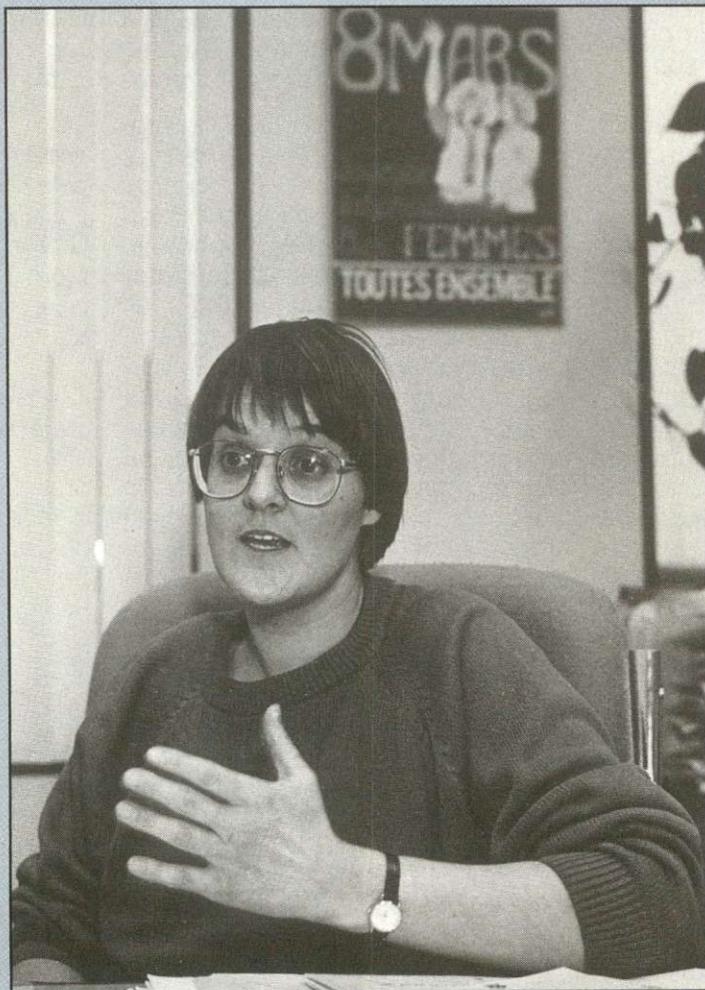
L'indépendance, faut y voir!

Échec du Lac Meech! Branle-bas général au pays et particulièrement au Québec; nos «hommes» politiques se sont mis à l'oeuvre: Commission Bélanger-Campeau, Commission Spicer, Rapport Allaire. Mais voilà que les femmes aussi ont décidé de faire entendre leur voix. Dans ce contexte, le comité de condition féminine décidait de tenir ses activités pour le 8 mars, Journée internationale des femmes, sur le thème de l'indépendance: «J'lâche pas! Ça va mal. La guerre est déclarée, nous sommes en pleine récession et mon

pays, ce n'est plus un pays mais... une commission parlementaire où il n'est pas certain que la voix des femmes a été entendue. Mettons fin au discours qui veut que le féminisme n'ait plus sa raison d'être. Affirmons notre indépendance et votons pour un pays libéré des conformismes économique et politique. L'indépendance, faut y voir!». C'est en ces termes que l'invitation était lancée par la CSN, dans la région de Montréal, pour participer aux activités du 8 mars.

Par Jacqueline Rodrigue

Qu'est-ce à dire? Que les femmes et les hommes ont une vision différente de l'indépendance? Pour les membres du comité de condition féminine de la CSN, la question de l'indépendance du Québec est à la fois importante et préoccupante. Les femmes de la CSN adhèrent aux décisions prises lors du dernier congrès de la CSN en faveur de l'indépendance du Québec. «La CSN promeut une certaine démarche et les femmes s'inscrivent dans cette démarche. Il n'y a ni compétition, ni concurrence là-dessus. Par ailleurs, c'est important que les femmes participent aux débats dans leur syndicat, dans leur région, de façon à élargir un peu le débat actuel. Il faut que les femmes prennent leur place dans la définition de ce projet de société. Nous visons à transmettre cette idée-là d'un projet de société à édi-



Pauline Gauthier

fier et que les femmes y participent», d'expliquer la présidente du comité de condition féminine de la CSN, Pauline Gauthier.

En choisissant cette thématique, les membres du comité de condition féminine voulaient que les femmes s'approprient cette question parce que, jusqu'à maintenant, elles étaient peu présentes dans le débat actuel, que ce soit dans nos rangs ou à la Commission Bélanger-Campeau. «Peu de femmes sont présentes dans ce débat et pourtant la question nationale a une incidence extrêmement importante sur la vie concrète des femmes. À l'heure actuelle, le débat est extrêmement technique et il est empreint de rivalités entre, par exemple, des gouvernements, des partis politiques et des groupes économiques. On parle peu de ce que la population veut. Notre discours doit s'articuler par rapport

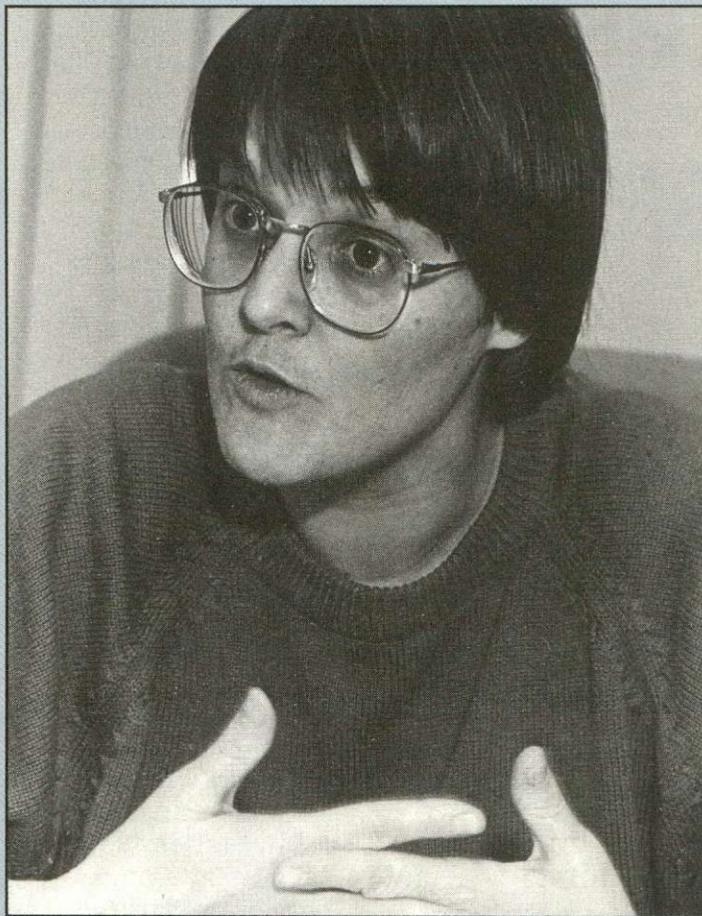
à cette question et nous devons être en mesure de le ramener à des dimensions significatives pour les femmes. Les décisions politiques nous atteignent dans notre quotidien.

«Comme femmes, nous devons nous demander dans quel Québec nous voulons vivre. Il y a un ensemble de problématiques qui sont spécifiques aux femmes et c'est clair que les femmes veulent que le débat politique actuel englobe cette réalité. Il y a une volonté des femmes d'être citoyenne et militante à parts égales. C'est très important, les femmes représentent 52% de la population, soit une grande part de l'électorat. Il faut que nous soyons entendues, il faut que nous soyons là. On nous dit que nous sommes importantes comme électrices mais quand vient le moment de définir un avenir constitutionnel, nous ne sommes pas choisies comme groupe important! Par contre, comment telle chambre de commerce, telle banque va réagir, ça c'est important. Bien sûr, il ne s'agit pas pour nous d'exclure certaines dimensions du débat, mais nous voulons aussi que notre point de vue soit pris en compte.

«Le discours actuel est très technique et parfois abstrait pour les femmes. Les femmes veulent dire dans leurs propres mots ce que ça signifie l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Il ne faut pas faire écran aux préoccupations des femmes. L'optique de la CSN veut que l'ensemble de la population participe à définir ce projet de société. En bout de ligne, c'est la population qui va décider. Nous, en tant que femmes, nous avons la responsabilité de développer notre discours et de s'assurer que les femmes seront équitablement représentées dans les diverses instances qui travailleront à la révision du cadre constitutionnel et politique du Québec», de déclarer Pauline Gauthier.

Innover

À l'heure actuelle, les femmes considèrent qu'elles ne sont pas mieux traitées par le gouvernement du Québec que par le gouvernement fédéral. Les femmes sont encore victimes de discrimination tant au plan salarial qu'à celui des possibilités d'emplois, elles de-



meurent plus pauvres que les hommes. Sur le marché du travail, les femmes représentent actuellement 43% de la main-d'oeuvre.

Les femmes disent oui à un projet de société mais à un projet de société qui innovera. Une nouvelle charte québécoise des droits, une nouvelle constitution québécoise doivent enchaîner de nouveaux droits pour les femmes, reconnaître leur spécificité. «Les préoccupations des femmes traversent toutes les questions politiques, sociales et économiques. Ce sont des préoccupations fondamentalement politiques, même si le discours politique actuel n'en tient pas compte. Les femmes veulent être assurées que le

droit à l'égalité entre les femmes et les hommes fera partie des garanties de base d'une nouvelle charte québécoise. Un Québec indépendant doit permettre aux femmes d'avoir davantage que ce qu'elles ont dans le régime actuel», d'affirmer Pauline Gauthier.

Un manifeste pour le dire

À cette occasion, le comité de condition féminine de la CSN a décidé de procéder au lancement d'un manifeste.

Pour les membres du comité, les changements politiques qui risquent de s'effectuer au Québec ne devront en aucune manière faire reculer la condition sociale des femmes. Elles considèrent que les femmes ont un intérêt particulier à intervenir dans ce débat en tant que groupe.

«C'est dans un contexte de récession que se tient ce débat sur notre avenir politique. Nous sommes donc dans une conjoncture de récession économique et de guerre. L'histoire démontre que dans

des conjonctures difficiles les revendications des femmes sont comme reléguées en arrière-fond. Les femmes appréhendent ce recul, tant au niveau des revendications que des acquis actuels. Nous devons lutter pour améliorer nos conditions de vie et de travail. Nous devons participer pleinement à la définition de notre société.

«Par ce manifeste, c'est un message clair que les femmes veulent lancer. Dans le débat actuel, les engagements par rapport aux revendications des femmes doivent être clairs. Il est hors de question qu'on se fasse dire: «on verra après». C'est maintenant que ces questions doivent être mises sur la table. Nous ne ferons pas les frais de la récession, de la baisse de la natalité et d'un discours démographique quelconque. Au départ, la CSN a associé l'idée de souveraineté à un projet de société. Dans cette démarche politique, il est impératif de tenir compte de la spécificité des femmes.

«Sondage après sondage, il semble clair que la population québécoise s'achemine vers un choix clair, soit celui d'un Québec souverain. Nous, en tant que femmes, nous voulons pousser nos revendications jusqu'au coeur du débat sur l'indépendance», de conclure Pauline Gauthier.

Retour à la mixité

À Montréal, le spectacle politico-culturel que le Conseil central organise le 8 mars au Métropolis est ouvert aux hommes ainsi qu'à la population en général. Le dernier 8 mars «mixte» remonte au début des années 80.

La Journée internationale des femmes est également fêtée dans les divers conseils centraux de la CSN. Pour connaître les activités que chacune des régions réalisera, communiquez avec votre conseil central.

Les nouvelles
technologies
de reproduction

Quels enfants aurons-nous, demain?

Par Lucie Laurin

**La maternité,
quelle belle relation humaine...
quand elle est voulue et bien vécue!
C'est d'ailleurs pour garantir la qualité
de cette relation que le mouvement
des femmes a revendiqué,
ces dernières décennies,
par la contraception et l'avortement,
des maternités librement consenties.
Mais voilà qu'est apparue
une nouvelle industrie, celle des bébés
de laboratoire, et avec elle la menace
d'un nouvel asservissement.**

« Les femmes qui se soumettent à ce genre de traitement vivent parfois un véritable drame, déplore Maria De Koninck, titulaire de la chaire d'étude sur la condition des femmes à l'Université Laval. Leur recherche de fertilité est si importante qu'elles sont prêtes à accepter beaucoup d'interventions, et on abuse de leur

disponibilité. Plus les techniques de reproduction se développent, plus elles se sentent obligées de passer à travers toute la panoplie d'essais et, en conséquence, plus leur deuil est grand lorsqu'elles demeurent stériles... »

C'est, d'ailleurs, souvent ce qui arrive. Le taux de succès de l'insémination artificielle au Québec n'est, en effet, que de 4,7%, tandis que celui de la fécondation in

vitro se situe entre 0 et 5% (ministère de la Santé et des Services sociaux, 1988). Cette piètre performance justifie-t-elle les traitements douloureux et coûteux, les souffrances psychologiques et les risques pour la santé qu'encourent les femmes sans enfant?

Mais plus le temps passe et plus les fabricants de bébés se font pressants. Autrefois, on attendait deux ans avant de conclure à l'infertilité d'un couple. Aujourd'hui, un an d'essais infructueux suffit. Certaines cliniques de fertilité admettent même après six mois les couples de plus de 30 ans! Voilà qui abaisse encore le faible taux de succès des nouvelles technologies de reproduction (NTR): rien, en effet, ne permet aux futurs parents de savoir s'ils sont redevables à la science ou à dame Nature!

Tellement plus simple in vitro!

Maria De Koninck voit d'autres raisons de s'inquiéter de l'importance qu'ont prise les recherches sur les NTR: « Les femmes, toutes les femmes, ont beaucoup à y perdre. La science a toujours cherché à s'approprier des pouvoirs. Ici, c'est le potentiel reproducteur des femmes qu'on tente de contrôler. Idéalement, ce qu'on souhaiterait, c'est retirer le pouvoir reproducteur de leur corps. Ce serait tellement plus simple in vitro! »

Plus simple, peut-être, pour ceux qui ont des intérêts à pousser les NTR, mais qu'advient-il de la maternité? « Si on laisse aller les choses, c'est la reproduction technicisée qui nous attend, reprend-elle.

C'est une série de décisions pour se conformer à un modèle imposé. C'est la vision du fœtus humain comme une marchandise. Au pire, c'est la disparition d'une richesse qui n'appartient qu'aux femmes, d'une partie de leur féminité... »

Pour Maria De Koninck, les NTR se comparent à la façon de faire la guerre qui s'est déroulée dans le golfe Persique: « On détruit un pays, on détruit un peuple, mais on le fait à partir d'écrans techniques, comme s'il n'y avait pas de victimes. Avec les NTR, on se distancie de ce qu'il y a d'humain dans la grossesse, et on le fait de façon scientifique. J'espère que la guerre provoquera une prise de conscience de ce phénomène. »

Apeurer pour contrôler

En réalité, les NTR ne sont que l'étape la plus spectaculaire d'un contrôle généralisé et insidieux de la maternité — et des femmes — par la science: « On a développé, autour de la grossesse et de l'accouchement, tout un discours du risque, explique Mme De Koninck. Ces deux phénomènes naturels ont été tellement médicalisés et technicisés qu'on a fini par convaincre les femmes que leur corps constitue un problème. Le résultat, c'est une perte de confiance: les femmes se sentent incompetentes pour mener leur grossesse à terme; elles éprouvent le besoin de recourir à des experts à chacune des étapes.

« Et le contrôle est serré! Par exemple, le diagnostic pré-natal permet de vérifier si le bébé correspond aux

normes. S'il ne correspond pas, on propose l'avortement. C'est le résultat d'un choix social: on ne veut pas d'un futur citoyen handicapé. Mais c'est la femme enceinte qui assume individuellement les conséquences de ce choix! Il faut aussi se demander jusqu'où ira cette sélection:

aujourd'hui, on rejette les bébés atteints de mongolisme. Mais demain, ce sera le tour de qui?

«Pendant ce temps, le discours du risque s'étend à toutes les étapes de la

vie des femmes. Il n'y a qu'à voir comment la ménopause a été médicalisée. Et maintenant, c'est le syndrome pré-menstruel.»

Pas de quoi pavoiser

La situation des femmes ne réjouit pas Maria De Koninck. Leurs gains sont limités, à son

avis. Le traitement réservé aux adolescentes, par exemple: «Une seule chose préoccupe les adultes par rapport à la sexualité des adolescentes: qu'elles ne tombent pas enceintes. La pilule leur est donc largement distribuée, ce qui les rend très disponibles aux

relations sexuelles.

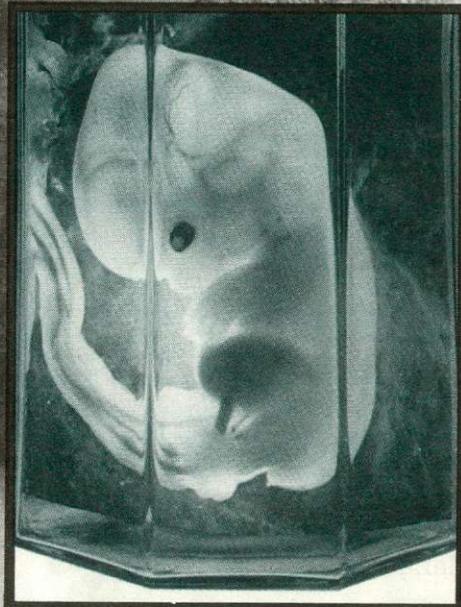
«Il en résulte plu-

sieurs conséquences. D'abord, elles ne sont pas protégées contre les MTS. De plus, comme on ne leur a pas donné la parole, on ne sait pas ce qu'elles veulent vivre comme sexualité. Ensuite, les jeunes adolescents s'attendent à ce que toutes les filles prennent la pilule, ce qui les dissuade d'assumer des responsabilités à cet égard. Enfin, connaît-on bien les effets de la pilule contraceptive sur la santé d'une fille qui la prend dès l'âge de 13 ans? À

mon avis, non.» Le contraceptif idéal n'existe toujours pas et pourtant, on délaisse la recherche sur la contraception pour se concentrer sur les NTR.

Le silence des hommes

Maria De Koninck s'interroge aussi sur le



silence des hommes: «C'est un peu la même chose qui est arrivée aux hommes! Leur sensibilisation, ces dernières années, nos revendications, allaient dans le sens de développer et d'enrichir la relation père-enfant, une relation qui a toujours été sociale. Mais les recherches actuelles nous détournent de cet objectif. Elles tendent plutôt à biologiser la paternité, c'est-à-dire à trouver le moyen d'identifier avec certitude le père biologique. On reconnaît, là encore, la volonté de contrôler le produit. Mais les hommes ne parlent pas. Ils n'ont pas encore défini ce qu'ils veulent.»

Des millions pour les bébés-éprouvettes

Ces recherches en vue d'un contrôle absolu de la reproduction humaine engloutissent des sommes incroyables. En 1987, 66 millions de dollars ont été consacrés à la fécondation *in vitro* aux États-Unis. L'Organisation mondiale de la santé estime que pour chaque bébé issu de la fécondation *in vitro*, 100 cas de stérilité ou d'infertilité auraient pu être évités si une somme équivalente avait été investie dans des programmes d'éducation et de contrôle des maladies transmissibles sexuellement.

«Les recherches et les fonds devraient aller dans le sens de protéger le potentiel reproducteur des femmes par une meilleure prévention de l'infertilité, par le développement de moyens leur permettant de se reproduire au moment qu'elles jugent le meilleur et par un partage plus équitable des tâches, de déclarer Maria De

Koninck. Si, par exemple, les femmes pouvaient connaître exactement leur période d'ovulation, elles gagneraient une plus grande autonomie par rapport à leurs fonctions reproductives. Mais les recherches ne vont pas du tout dans le sens d'accroître l'autonomie des femmes, au contraire.»

Quel sera notre choix?

Qu'allons-nous choisir, comme société? De laisser des intérêts strictement commerciaux et scientifiques déterminer les normes de sélection des

citoyennes et citoyens de demain, en utilisant, au surplus, des couples désespérés pour expérimenter les technologies? D'investir encore et toujours, au détriment de la prévention, dans le développement d'une reproduction propre et scientifiquement déterminée? En Inde, où l'amniocentèse est largement utilisée pour connaître le sexe du bébé à venir — et intervenir s'il ne convient pas — il existe un village où pas une seule fille n'a vu le jour depuis dix ans...

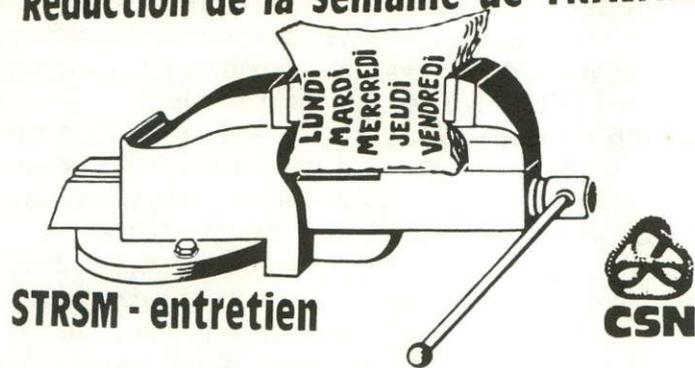
Devant la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction,

la CSN, à l'instar de plusieurs groupes progressistes, a recommandé la tenue d'un débat public sur les enjeux fondamentaux que soulèvent les NTR, et demandé un moratoire sur le développement des pratiques et recherches en NTR jusqu'à ce qu'il existe un encadrement par les autorités compétentes, définies dans le cadre de ce débat.

«Avec les NTR, on cherche à voir très loin. Mais on oublie de s'attarder au présent, à l'importante transformation des mentalités qui est en train de se faire. Si, un jour, l'enfant devient un produit de luxe que l'on s'offre à un moment déterminé par des règles sociales, cela découlera du fait que nous aurons laissé la science décider pour nous», a conclu Maria De Koninck.



Réduction de la semaine de TRAVAIL



La semaine de 4 jours à la STRSM

Un marathon doublé d'une course à obstacles

Par Michel Rioux

Le dimanche 24 février, sur le quart de travail qui commençait à 22 heures, les quelque 200 travailleurs de l'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal renouaient, cette fois de façon officielle et finale, avec la semaine de travail de 4 jours. En termes olympiques, on ne saurait dire si c'est une course à obstacles ou bien un marathon que ces travailleurs viennent de terminer avec succès. De fait, ce qu'ils ont réussi relèverait plutôt des deux disciplines, tant furent long le parcours et nombreuses les embûches. Ces travailleurs ne sont pas les premiers à gagner cette lutte. D'autres travailleuses et travailleurs profitent aussi de cet horaire. Ainsi, les journalistes de *La Presse* y sont-ils soumis depuis 1978, un gain arraché à la suite d'une longue grève. Mais les projecteurs qui n'ont cessé d'éclairer la STRSM depuis cinq ans ont donné à ce résultat un relief encore plus spectaculaire. Et pourquoi ce qui est bon pour des journalistes ne le serait-il pas pour des débosseurs?

Il fallait entendre les vociférations de l'animateur radiophonique Gilles Proulx, le 18 février, pour comprendre à quel point cet enjeu avait pris des proportions énormes. Déchaîné, il tirait tous azimuts, réservant ses propos les plus hargneux à l'endroit du maire de Longueuil Roger Ferland et du maire de Boucherville, Hughes Aubertin, qui occupe aussi le poste de président du Conseil d'administration de la STRSM. Proulx engueulait littéralement les maires pour avoir cédé devant les employés d'entretien, après avoir juré depuis deux ans qu'ils ne le feraient jamais.

Depuis des années, les maires de ce coin du Québec n'ont pas raté une occasion de mettre le trouble quand tout allait bien; ou encore de ne pas saisir la chance de régler, quand celle-ci se présentait.

«*Jamais les employés d'entretien n'auront la semaine de 4 jours*», a clamé sur tous les toits le maire Aubertin depuis qu'il occupe la présidence de la Société. C'est en effet en février 1989 qu'à la suite d'un coup de force du maire de Longueuil, la mairesse de Ville Lemoyne, Louise Gravel, démissionnait de la présidence du Conseil des maires de la Rive-Sud, en même temps que le président-directeur-général de la Société, Georges Molini. Ils ne pouvaient admettre que les maires reviennent sur leur position et désavouent l'entente intervenue avec le syndicat des employés d'entretien et qui mettait en place, le 1er janvier précédent, une expérience portant sur la semaine de travail de 4 jours. Pour la compréhension des événements, rappelons que les cols blancs de Longueuil allaient en grève en revendiquant... la semaine de travail de 4 jours.

Tout le monde des affaires contre nous

Quand on prend connaissance des "gros canons" qui sont intervenus, d'une manière ou d'une autre, pour empêcher que les gars de l'en-



Une partie des dirigeants du syndicat, faisant le point sur l'entente. De gauche à droite: Joe Martorello, Marion Roberge, Michel Lapointe, Claude Leduc, Pierre Laurin et Alain Drapeau.

trétien n'atteignent cet objectif, cela aide à comprendre l'importance des enjeux pour l'avenir des relations de travail.

À tour de rôle, et plutôt deux fois qu'une, le Conseil du patronat du Québec, le Chambre de commerce de la Rive-Sud, Hydro-Québec, la Communauté urbaine de Montréal, la STCUM, la Ville de Longueuil, ont toutes fait des sorties publiques. Sans compter les politiciens locaux. «*Ils devaient comprendre les effets que cela pourrait avoir sur leurs propres employés*», estime Claude Leduc.



Claude Leduc

Pour ce groupe de travailleurs, c'était cette fois ou jamais. «*Si on ne l'atteignait pas au cours de cette négociation, il fallait faire une croix là-dessus et ça, les gars le savaient*», de dire le président du syndicat.

Un objectif de longue date

C'est en effet en 1985, au moment où ils préparaient leur projet de convention collective, qu'ils se donnaient pour la première fois l'objectif d'atteindre la semaine de 4 jours.

Depuis, au fil des ans et des retournements de situation, cette semaine de 4 jours a été obtenue à moitié, complètement ensuite, puis perdue, avant d'être finalement confirmée par l'assemblée générale avec l'acceptation, le 17 février, de l'entente de principe. Il aura donc fallu six ans pour que le rêve de 1985 se réalise.

«*C'est après en avoir longuement discuté dans le syndicat que nous avons déterminé cet objectif, se souvient le président Claude Leduc. À un moment où la conjoncture économique n'était pas des plus reluisantes, une telle mesure pouvait créer des emplois. De plus, elle pouvait améliorer indéniablement notre qualité de vie.*»

Dans l'entente qui suivit, en 1986, l'objectif était atteint à moitié: une semaine sur deux, ils travailleraient 4 jours. Mais pour l'obtenir, les travailleurs acceptaient de ne pas toucher d'augmentations salariales. «*Ça prouvait notre sérieux*», de dire le président du syndicat. De plus, l'employeur s'était engagé à créer 17 nouveaux postes permanents, selon un échéancier très précis. Ainsi, 12 personnes étaient engagées en septembre 1986.

Une nouvelle approche

Ayant réussi à introduire le concept de la semaine de 4 jours, le syndicat n'en restait pas là. Dans une démarche plutôt novatrice pour l'époque, il proposait à la direction de l'époque, en décembre 1986, une expérience fondée sur le respect mutuel. «*On avait décidé de jouer cartes sur table*, dit Claude Leduc. *De se considérer d'égal à égal. Eux nous respectaient; nous les respections. On cherchait des solutions aux problèmes plutôt que de nous cantonner dans des positions stéréotypées du genre: le boss règle ses problèmes, nous autres on fait appliquer la convention.*»

Les résultats furent probants. Trop, peut-être, aux yeux des maires

de la Rive-Sud qui, en février 1989, mettaient la hache dans une entente portant, entre autres, sur la semaine de travail et sabotant par le fait même une expérience plutôt unique et portuse d'avenir.

C'est clairement la question du pouvoir qui avait été posée. Le pouvoir dans l'entreprise, directement lié à l'organisation du travail. «*Il n'y a pas de diplôme en administration ou en gestion du personnel qui donne la compétence acquise par un gars qui répare des moteurs d'autobus depuis 25 ans. C'est pas ces diplômes-là qui mettent les autobus sur le chemin!*» Claude Leduc s'anime quand il parle de cette façon. On le sent déçu du manque de perspective constaté chez les élus avec lesquels il a eu à faire depuis toutes ces années. Ce qui l'amène à dire que même si, à moyen terme, cette expérience de responsabilisation ne pourra être reprise à la STRSM, «*l'avenir passe quand même par là chez les employeurs qui accepteront de partager leurs responsabilités*»

Au plan salarial, enfin, des augmentations moyennes de 19,1% sur trois ans, dont deux sont écoulées, les placent à parité avec les employés d'entretien de la STCUM.

Un syndicat solide

«On a eu un soutien exceptionnel de la CSN depuis six ans qu'on se bat. Je ne suis pas du tout convaincu qu'on aurait pu passer au travers de tous les obstacles sans l'appui inconditionnel qu'on a reçu, à partir de Gérald Larose jusqu'au Conseil central et la fédération, en passant par les services juridiques, de l'information, de la mobilisation», ne craint pas d'affirmer le président Claude Leduc.

Il insiste pour dire comment c'est toute une "machine" qui se met en branle quand un syndicat exprime des besoins. «*S'il y a des syndicats qui se plaignent, c'est parce qu'ils ne demandent pas de support à la centrale. C'est leur problème*», soutient-il.

Discipliné, le syndicat se réunit aussi souvent que c'est nécessaire, d'ordinaire le dimanche soir. La participation n'est jamais inférieure à 80% des membres. Et les débats ne sont pas expédiés! Ainsi, c'est au cours d'une assemblée qui a duré près de quatre heures que l'entente de principe a été acceptée à 95% et le protocole de retour au travail à 92%.

Habitué à se prendre en main, ce syndicat avait même failli se transformer en coopérative, il y a un an. «*Tous les textes, négociés en présence du Conseil de médiation, étaient prêts. Les maires ont encore changé d'idée à la dernière minute*», souligne, déçu, le président. Sans doute n'aurait-il pas détesté faire la démonstration, avec ses camarades, de leur capacité de faire fonctionner eux-mêmes et efficacement les garages de la STRSM!

De même, la solidarité n'est pas seulement une notion abstraite. Quand la grève a été déclenchée en avril 1989, le syndicat a proposé à ses membres un

Des services essentiels

engagement suivant lequel les salaires touchés en travaillant aux services essentiels, auxquels ils sont soumis, seraient remis au syndicat. Ajoutées aux prestations du FDP, ces sommes étaient réparties équitablement parmi l'ensemble des membres: au travail, suspendus, congédiés, malades, invalides, etc. «208 des 214 membres ont accepté cette formule», dit Claude Leduc avec une certaine fierté, en montrant tous les classeurs qui contiennent des milliers de dossiers. «On a augmenté notre cotisation à \$30.23 par semaine pour soutenir nos confrères suspendus», ajoutait-il.

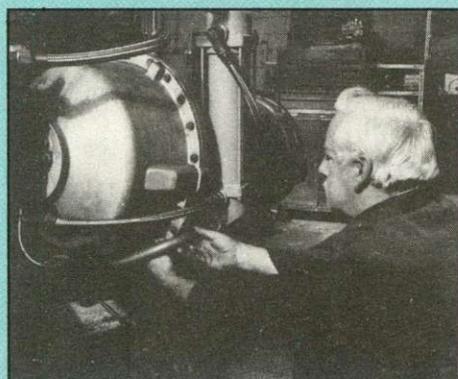
«Quand tu veux que le monde soit avec toi, il faut que tu sois avec le monde», avait confié Claude Leduc à *Nouvelles CSN*, en octobre 1986. Des mandats clairs, de la discipline dans l'action, de l'intelligence dans la stratégie ont conduit ce syndicat déterminé à atteindre finalement son objectif principal. ■

Soumis au Conseil des services essentiels, le Syndicat des employés d'entretien de la STRSM a vécu de nombreuses péripéties pendant les cinq dernières années. Surtout depuis deux ans pendant lesquels, à l'exception d'une trêve de six mois décidée en septembre 1989, les travailleurs ont été en grève.

En 1986, le Conseil décrétait que les employés d'entretien devaient être au travail 23 heures sur 24, 7 jours par semaine, pour assumer les services essentiels. Mais le même Conseil acceptait que les chauffeurs ne fournissent que trois fois trois heures par jour quand ils déclenchèrent une grève....

En avril 89, les employés d'entretien s'en rappelaient quand vint le moment d'établir les services à fournir en temps de grève. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur la logique (!) même du Conseil, ils travaillaient à 70% pour permettre aux autobus de rouler trois fois par jour.

Mais puisque l'employeur, en sabotant, en février 89, l'entente en vigueur, a choisi d'avoir toujours raison et que les travailleurs n'ont qu'à faire ce qui leur est ordonné, on fait des griefs. 4,375 griefs ont été déposés depuis que le syndicat est soumis à l'application des services essentiels. On compte d'ailleurs, depuis 13 mois, 4,221 jours/hommes de suspension. «C'est le choix de la STRSM, ce n'est pas le nôtre», conclut Claude Leduc. ■



Chronologie - très partielle - d'une course à obstacles

Octobre 1985: le Syndicat adopte une revendication visant à faire passer la semaine de travail de 5 à 4 jours.

Février 1986: débats rocambolesques avec le Conseil des services essentiels. Décret gouvernemental ordonnant le retour au travail défié par un vote à 93%. Grève suspendue après trois jours. Menace de loi spéciale.

Juin 1986: entente ratifiée à 93%. Horaire de 4 jours une semaine sur deux à compter de septembre. 17 nouveaux emplois créés.

Mai 1987: le Syndicat et la STRSM — dirigée à l'époque par M. Georges Molini — conviennent d'une nouvelle expérience de relations de travail fondées sur le respect mutuel.

Décembre 1988: le Syndicat et la STRSM s'entendent pour mener une expérience d'une durée d'un an, sujette à évaluation conjointe, sur la base d'une semaine de 4 jours.

Février 1989: les maires de la Rive-Sud déchirent l'entente Molini-Syndicat acceptée auparavant. Le pdg Georges Molini et la présidente du Conseil Louise Gravel démissionnent.

Avril 1989: la STRSM ramène les anciennes conditions de travail. Le Syndicat déclenche la grève.

Septembre 1989: le Syndicat décide d'une trêve pour permettre aux trois médiateurs gouvernementaux de travailler à un rapport de médiation.

Janvier 1990: la STRSM fait venir la police dans les garages pour forcer les travailleurs à fermer les postes de radio.

Février 1990: le syndicat et les représentants de la STRSM s'entendent: les travailleurs formeront une coopérative et géreront eux-mêmes les garages. Les maires reculent à la dernière minute.

Avril 1990: le Syndicat accepte le rapport qui lui donne largement raison. La STRSM le rejette. Le Syndicat met fin à la trêve et reprend la grève.

Octobre 1990: de nouvelles demandes patronales empêchent l'application d'une entente de principe.

Février 1990: entente de principe. La semaine de 4 jours est acquise. ■

Pendant que la récession, véritable catalyseur de problèmes sociaux, fait sentir ses effets dans toutes les sphères de la société et pousse des familles complètes à la pauvreté, au moment où le Québec constate de façon inquiétante le vieillissement de sa population, le gouvernement du Québec s'apprête à consacrer vingt ans de dégradation des services sociaux avec son projet de loi 120 réformant la Loi sur la santé et les services sociaux.

Sur cette toile de fond troublée, quelque 150 intervenantes et intervenants sociaux se sont penchés sur leur pratique et sur la place que devrait prendre l'ensemble des services sociaux dans le réseau public au Québec, au cours d'un colloque sur l'intervention sociale, tenu à Montréal les 21, 22 et 23 février derniers.

«La réforme Côté: un nouveau retour en arrière»

Par Louis-Serge Houle

«La réforme Côté, c'est un nouveau retour en arrière pour les services sociaux», lance une participante, résumant ainsi vingt ans de politiques gouvernementales. C'est que, de rapport Forget en énoncé politique du Parti québécois, en passant par les compressions budgétaires du secteur public et toute la campagne de dénigrement des employé-es de l'État sous le règne du PQ, on assiste à une lente érosion des services sociaux au Québec.

«En fait, la réforme du ministre Côté est l'aboutissement d'un long processus, amorcé au cours des années 70, de remise en

question du rôle de l'État, explique Yvon Boucher, un intervenant du CLSC Seigneurie de Beauharnois, qui a agi comme panéliste au cours du colloque. Dans



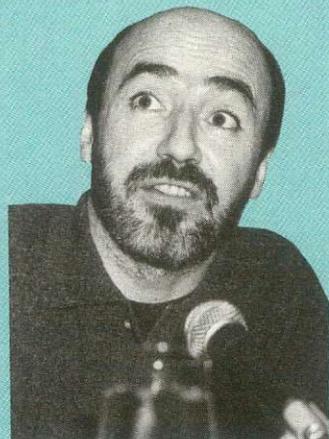
Yvon Boucher

le projet de loi 120, on retrouve cette même volonté de désengagement de l'État qui débouche sur la privatisation des services sociaux.»

Le taylorisme social

Cette conception étroite du rôle de l'État, selon laquelle les services sociaux peuvent être gérés comme n'importe quelle *business*, a des effets importants non seulement sur la qualité des services, mais sur la pratique sociale elle-même, qui perd peu à peu de son essence.

Selon un autre panéliste, Paul Langlois, du Centre de services sociaux



Paul Langlois

de Québec, un bon exemple de cette vision basée sur la primauté de l'économique sur le social se retrouve dans le rapport Harvey, paru en 1988. «Ce rapport avait pour objectif de rendre plus productives les interventions sociales en les rendant plus dynamiques. Seulement voilà, on a implanté un plan unifié de traitements s'apparentant aux chaînes de montage de l'industrie lourde. Résultat: s'il est vrai que nous pouvons traiter plus de cas, nous avons beaucoup moins de temps pour dispenser les services de façon adéquate.»

Sous peine de remontrance de la part des

L'intervention sociale en question

supérieurs — comme à la petite école... — les intervenants sociaux doivent se restreindre à un minutage serré de leurs interventions pour être le plus efficace possible: trois jours par traitement de signalement, pas plus de sept jours pour procéder à l'évaluation, 66 dossiers par année et un maximum de 22 heures par dossier.

Les conséquences de cette pratique déshumanisée sur la clientèle se font sentir rapidement: les interventions se standardisent, les traitements sont prodigués superficiellement pour pouvoir entrer dans les temps prévus, etc.

«Cette approche est supportée sans réserve par la réforme Côté, qui a été présentée en décembre dernier au cours d'une mise en scène très bien orchestrée», note amèrement Paul Langlois.

Et la reconnaissance professionnelle?

Le colloque sur l'intervention sociale a également permis aux intervenants sociaux de brosser un tableau assez sombre de l'état de leur pratique. Il faut reconnaître que travailler auprès d'une clientèle aux prises avec des problèmes sociaux dans un tel contexte n'a rien de bien motivant. D'autant que le travail social n'a jamais véritablement obtenu la reconnaissance pleine et entière des praticiens de la santé.

Subordonné à l'approche médicale, qui domine le réseau public, le secteur des services sociaux est plutôt mal compris, en commen-

çant par le ministre Côté lui-même. N'a-t-il pas déjà déclaré, lors du lancement du Livre blanc, qu'il ne savait *«pas très bien quoi faire avec le social»*.

Aussi, les intervenants sociaux sont-ils de plus en plus confinés à un rôle d'exécutants, où le contrôle excessif de l'État a graduellement créé une situation de crise, tant au niveau de la gestion que du côté de la pratique elle-même, sur-orientée et sur-encadrée, a-t-on démontré au colloque.

Au manque de ressources dans les services sociaux se sont succédé la



Céline Lamontagne

perte de l'autonomie professionnelle, la dévalorisation du travail et de nombreux cas d'épuisement professionnel chez les intervenants. Aussi avaient-ils formulé des attentes importantes face à une éventuelle réforme de la santé et des services sociaux. Attentes qui sont demeurées vaines.

Une réforme de structures

«Ce qui est le plus inquiétant dans la réforme que se propose de faire adopter le ministre Côté d'ici le mois de juin, c'est qu'elle est totalement muette sur les services sociaux, leur finalité, la

place qui leur revient dans le réseau, les modes de pratiques et les perspectives à court et long terme, a pour sa part indiqué la vice-présidente Céline Lamontagne dans son allocution d'ouverture.

«Il s'agit essentiellement d'une réforme de structures qui ne semble pas réellement tenir compte des facteurs sociaux qui ont une incidence sur la santé de la population, comme l'aggravation de la pauvreté par exemple», a-t-elle souligné.

Dans son projet de loi 120, en effet, le ministre Côté se propose de transformer les centres de services sociaux en «centre de protection de l'enfance et de la jeunesse», qui offriront les services requis par la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur les jeunes contrevenants, ainsi que les services en matière de placements d'enfants, de médiation familiale, etc.

Pour les autres intervenants sociaux, qui oeuvrent dans les centres hospitaliers, les CLSC et les centres d'accueil, ils conti-



M. Jean-Pierre Duplantis, directeur général du CRSSS de l'Estrie et ex-commissaire à la Commission Rochon, est intervenu pour souligner la contribution importante de la CSN dans les travaux de la Commission.

nueront à donner des services sociaux aux personnes âgées, aux familles, aux enfants en milieu scolaire, en santé mentale, etc. Pour ces derniers, le risque de voir le secteur de la santé prendre encore plus de place au détriment du secteur social est d'autant plus grand que les intervenants sociaux n'auront plus de lien avec leurs confrères de travail, lien qui existe actuellement dans les CSS.

En outre, la réforme s'attaque à des acquis majeurs qui auront une incidence sur l'accessibilité, la gratuité et la qualité des services. On pense ici à l'introduction d'un ticket orienteur et à la privatisation de nombreux services, comme le maintien à domicile des personnes âgées.

Prendre notre place

Le colloque a néanmoins permis de dégager un consensus sur les suites à donner au projet de loi 120. Pour Céline Lamontagne, *«la bataille doit maintenant s'engager pour faire reconnaître la spécificité du travail des intervenants sociaux. Au cours de la commission parlementaire qui se penchera sur le projet de loi 120, lors de la prochaine ronde de négociations, nous devons questionner le pouvoir politique, nous devons nous imposer dans le réseau et prendre la place qui nous revient.»*

Urgence!

En conflit depuis bientôt dix mois, le Syndicat national des employés de bureau du port de Montréal fait appel à la solidarité du mouvement pour soutenir financièrement leur résistance. Rappelons que le litige porte principalement sur les avantages sociaux, les libérations syndicales, le rattrapage salarial et la sécurité d'emploi. On peut faire parvenir des chèques de solidarité, au nom du syndicat, aux soins du Service de la mobilisation de la CSN, 1601 ave. de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Pour leur part, la cinquantaine de travailleurs du garage Ville-Marie Pontiac-Buick, à Montréal, en grève depuis le 20 septembre 1990, offrent leurs services (mécanique générale, débossage, peinture, etc) aux membres de la CSN, qui ont des travaux à faire effectuer sur leur automobile, à prix fort raisonnables. Renseignements: Réal Tassé, président du syndicat, (514-355-0586).

La relance économique?

Ce n'est pas demain la veille!

«Si le Canada finit par sortir de cette récession, il ne le devra certainement pas au budget présenté par le ministre canadien des Finances, Michael Wilson. Au contraire, ce dernier s'en prend une fois de plus aux travailleurs et aux travailleuses, en faisant d'eux les boucs émissaires d'une récession qu'il a lui-même fabriquée de toutes pièces en soufflant les taux d'intérêt.»

Commentant le budget du ministre Wilson, le président de la CSN, Gérald Larose,

affirmait qu'il s'agissait d'un budget à forte saveur idéologique, c'est à dire extrêmement conservateur, comme seul ce gouvernement est en mesure de nous en servir depuis sept années de pouvoir. Ce budget confirme les tendances au désengagement de l'État dans les programmes de sécurité sociale, la privatisation, la compression des effectifs de la fonction publique. En bout de ligne, ajoute Gérald Larose, on se

surprend que le ministre Wilson poursuive encore de telles politiques alors que la présente récession démontre bien que ses politiques n'ont pas réussi à maintenir le Canada sur la voie de la prospérité.

«On se serait attendu, de dire le président de la CSN, à ce que le gouvernement canadien y aille de certaines mesures à court terme pour stimuler l'emploi. Au lieu de cela, il plafonne les traitements salariaux à 3%, propose le gel de la masse salariale, augmente les contributions des travailleurs et des entreprises au programme d'assurance-chômage.»

«Les mesures annoncées par le ministre Wilson risquent probablement d'avoir l'effet inverse de celui recherché. La très grande majorité des mesures annoncées vont dans le sens d'une réduction constante du pouvoir d'achat des Canadiens qui, rappelons-le, achètent 75% des biens et services canadiens.» ■

Syndicats en conflit (au 9 février '90)

	Nombre de membres	Date
STT Reynolds Ste-Thérèse	128	20-6-90
SNE bureaux du port de Montréal	85	27-4-90
Synd. Caisse pop Brossard	64	20-6-90
Garage Ville-Marie Pontiac	52	20-9-90
Garderie Pied-à terre	7	19-12-90

MANIFESTATION LE 9 MARS

Contre les politiques libérales

Le 9 mars prochain, des regroupements d'étudiant-es et plusieurs organismes populaires organisent une manifestation au Carré St-Louis pour protester contre les politiques libérales en matière d'éducation, du logement social et de l'aide sociale.

Le rassemblement est prévu pour le 9 mars, à 13hres, au Carré St-Louis. On se rendra jusqu'au Palais des congrès, lieu où se déroulera à ce moment le congrès du parti libéral.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le FRAPRU au 522-1010.

Le français au travail
ça s'impose!

Vrai ou faux?

1. L'expression appel d'offres (avec un s) est bien orthographiée? Vrai.

2. S'obstiner signifie s'entêter? Vrai. «Obstiner» est un archaïsme au sens de contredire ou discuter.

Comment dire?

Laquelle de ces trois expressions est juste? a) extension 101, s'il vous plaît; b) local 101, s'il vous plaît; c) poste 101, s'il vous plaît. Réponse: poste 101, s'il vous plaît. «Local» et «extension»

sont des anglicismes au sens de poste téléphonique.

En quoi se distingue un aspirateur et une balayeuse? a) Aspirateur est le nom de divers appareils qui aspirent l'air, les liquides, la poussière; b) une balayeuse est une machine à brosse rotative, destinée à balayer les voies publiques.

Comment écrire?

1. Dans une adresse qui contient un point cardinal, ce dernier s'écrit après le nom de

la rue et avec une lettre majuscule; exemple: rue Ste-Catherine Ouest. 2. De même, depuis quelques années plusieurs personnes utilisaient l'abréviation QC pour la province de Québec alors qu'il faut inscrire le nom au complet mais entre parenthèses; exemple: Shawinigan (Québec).

Donnez des équivalents français du mot anglais:

1. Dans le domaine de l'automobile, quel est l'équivalent français de

«connecting rod»? Réponse: bielle. 2. «Masonite» est une marque de commerce, non un nom commun. Comment étiquette-t-on cette notion en français? Réponse: panneau de fibres.

Remplissez le blanc correctement:

1. Si je l'_____ prévenue, elle m'aurait attendu; a) aurais; b) eusse; c) avais. Réponse: avais. Note: Le plus-que-parfait du subjonctif (eusse) appartient à

la langue littéraire. 2. Ils sont _____ se mettre d'accord; a) censés de; b) censés; c) sensés de; d) sensés. Réponse: censés. Les adjectifs censé et sensé sont distincts. Le premier qualifie ce qui est supposé ou présumé; le second, ce qui est raisonnable ou plein de sens. Censé s'emploie sans «de».

Vous pouvez rejoindre le service information-francisation de la CSN au 514-598-2168.

Granby

Fabricant de produits lumineux demandé!

Le Comité tripartite de soutien à Crouse Hinds de Granby a décidé de se muter en Comité de relance. Le premier mandat du comité, formé de représentants des milieux d'affaires, politiques et syndicaux, consiste donc à dénicher un ou des investisseurs qui seraient intéressés à poursuivre à Granby même les activités de l'usine de produits lumineux, dont la fermeture est annoncée pour la fin du mois de mai prochain.

Les démarches entreprises depuis le 9 janvier dernier par la coalition régionale et nationale, ainsi que par le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, auprès des dirigeants de Crouse Hinds, à Toronto, et auprès de ceux de sa maison mère, Cooper Industries, à Houston (Texas), n'ont donc pas réussi à convaincre ceux-ci de revenir sur leur décision de fermer l'usine. Ces démarches ont plutôt permis à la coalition de connaître les véritables opinions et intentions de la multinationale américaine: 90 emplois au Québec sur 60 000 répartis mondialement, ça ne compte pas et ça ne pèse pas suffisamment lourd pour les faire revenir sur leur décision de centraliser leur production à Mississauga, en

Ontario! Et cela, même si les dirigeants de ce groupe d'affaires ont admis la rentabilité et le haut taux de productivité de l'usine de Granby. Tout au plus ont-ils vaguement laissé entendre, sans grande conviction, qu'ils pourraient conserver un peu d'assemblage de produits lumineux à leur entrepôt de Ville St-Laurent. Les porte-parole de la coalition régionale et nationale reconnaissent que c'est un peu mince pour conserver les contrats de lampadaires accordés par Hydro-Québec, par le ministère des Transports du Québec et par des municipalités de la province, dont la Vieille Capitale. Selon les informations obtenues jusqu'à maintenant, ces contrats publics sont évalués à quelque cinq millions de dollars par année sur un total d'environ 20 millions de dollars de chiffre d'affaires.

Chez Hydro-Québec, au MICTQ et au ministère des Transports, on serait assez sensible à l'idée d'encourager une entreprise québécoise de produits lumineux. Le comité veut également s'assurer de l'aide gouvernementale à d'autres chapitres: études de marchés, facilités de financement de l'équipement, formation professionnelle, etc.

Lock-out aux Grèves...

Les 30 employés actuels (une centaine, l'été) de la base de plein air du Domaine des pins, à Contrecoeur, à quelques kilomètres de Sorel, se sont retrouvés en lock-out, le 18 février, après une dizaine de rencontres de négociations, dont une en présence du conciliateur Fernand Matteau. Selon la présidente du syndicat, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, Louise Dufort, la direction de la base de plein air, qui appartient toujours à une communauté religieuse, a déposé un projet de convention collective se rapprochant des normes minimales du travail. Lors d'un vote à scrutin secret, le 21 janvier dernier, les syndiqués ont été unanimes à rejeter le projet patronal.

Les revendications

Les syndiqués, dont un bon nombre touchent à peine le salaire minimum, soit \$5.30 l'heure, revendiquent notamment une convention collective d'une durée de deux ans, accompagnée d'augmentations de salaire de 30%.

Dès le dépôt de la requête en accréditation syndicale, le 8 novembre 1989, les employés permanents, partiels et saisonniers se sont butés à un employeur rigide qui a tout fait pour éviter l'entrée du syndicat.



Dans les caisses pop Grèves, cravates et chemises blanches

Les employés de cinq caisses populaires de la péninsule gaspésienne ont débrayé le 26 février pour obtenir une nouvelle convention collective. Il s'agit des caisses de Gaspé, Percé, Grande-Rivière, Chandler et Ste-Anne des Monts.

Une échelle

Comme c'est le cas dans d'autres caisses, l'employeur veut s'arroger le droit de modifier unilatéralement les horaires de travail, après simple consultation. Les grévistes veulent également obtenir une échelle salariale de cinq échelons. Actuellement, il y a un taux de salaire minimum et un maximum et les salaires sont fixés arbitrairement par l'employeur. Les syndiqués veulent également avoir un mécanisme pour contrôler les affectations temporaires.

8 mars

Les employés des 145 syndicats de caisses populaires affiliés à la Fédération du commerce de la CSN porteront chemise blanche et cravate, le 8 mars, pour démontrer que si elles étaient des hommes, elles auraient une échelle de salaire et des revenus plus élevés. Cette manifestation a d'abord été faite à la Caisse populaire de Terrebonne, le 21 février. *"En s'habillant en hommes, nous voulons souligner le fait que nous sommes traitées de façon inférieure parce que nous sommes des femmes,"* nous a expliqué Louise Gravel, la présidente du syndicat. Les moyens de pression vont se poursuivre. L'employeur veut étendre les horaires de travail et d'ouverture tous les soirs de la semaine, jusqu'à 20 heures.

La base de plein air, une ex-colonie de vacances longtemps connue sous l'appellation Les grèves de Contrecoeur, reçoit jusqu'à 50,000 personnes par année. Grâce à l'allocation d'un montant de \$230,000 provenant de Centraide et au versement d'une subven-

tion du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche évaluée à environ \$10,000, le Domaine des pins peut poursuivre une vocation qui remonte à l'époque des Grèves de Contrecoeur: offrir des activités de plein air et de villégiature aux plus démunis.

Plomberie idéale

L'ancienneté, enfin!

«C'est pour faire respecter l'ancienneté que nous nous sommes syndiqués et que nous avons fait la grève. Maintenant, nous l'avons.» Voilà ce que précise un membre de l'exécutif du Syndicat des employé-es de Plomberie Idéale, Robert Marsolais, suite au règlement intervenu après sept jours de grève, le 20 février. «Avant, l'employeur

pouvait mettre à pied quelqu'un qui travaillait depuis 10 et même 25 ans. Il fallait que ça arrête.»

Plomberie idéale est une entreprise de gros qui fournit les entrepreneurs en construction et qui a des points de service à Laval, Outremont et Montréal. Le syndicat a été accrédité le 14 mai 1990. Sur le plan salarial, les gains sont importants puisque les

chauffeurs obtiennent un rattrapage qui leur donnera \$131 l'heure, en 1993. C'est une hausse de 31,5% sur la durée de la convention. Les autres employés toucheront 17,5% d'augmentation pour la même période. Il n'y a que 26 personnes au travail présentement, en raison de la récession, alors qu'il y en avait 40 au moment de l'accréditation.

Agir pour la planète

Du 11 mars au 5 avril, 25 jeunes provenant du Québec et de plusieurs autres pays porteront un message de paix et d'espoir à quelques centaines de milliers d'étudiant-es dans 250 écoles. Pour la sixième édition de la Tournée internationale jeunesse pour la paix et la justice, à laquelle participe la CSN par l'intermédiaire de sa vice-présidente Céline Lamontagne, les *Messagers d'espoir dans un monde en péril*, discuteront avec nos jeunes de l'importance de considérer les menaces qui pèsent sur l'environnement de la planète. Ils illustreront de façon concrète que les problèmes des uns ont des répercussions sur les problèmes des autres et montreront la nécessité de tisser des liens de solidarité entre tous les pays pour s'assurer un avenir viable.

Renseignements: 514-842-8600.

Levures Lallemand

Règlement en 48 heures

Les 35 employé-es du Syndicat des travailleurs unis de Lallemand (CSN) dans le quartier Hochelaga, à Montréal, ont obtenu le renouvellement de leur convention collective après 48 heures de débrayage, le 13 février dernier. C'est la première convention négociée par ce syndicat depuis qu'il a quitté les Teamsters pour se joindre à la Fédération du commerce de la CSN, en 1987.

Double échelle

Le principal gain obtenu par ce débrayage, c'est l'abolition de la double échelle de salaire car dans ce syndicat, la moitié des membres sont des nouveaux employés qui ont été embauchés à \$2 moins de l'heure. Pour eux, c'est une augmentation de \$2 de l'heure en plus du 5% d'augmentation annuelle pour chaque année de

la convention.

Les autres gains portent principalement sur les horaires de travail, la réduction de la sous-traitance, qui ne doit plus entraîner de mise à pied, et sur les droits syndicaux. La compagnie Lallemand fabrique des levures qui sont réputées mondialement.

**INVESTISSEZ
DANS DE BONNES
ACTIONS**

**URGENT
BESOIN D'ARGENT**

**CAMPAGNE DE
FINANCEMENT 1991**


 La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division
du Québec

Mouvement Québec '91

C'est parti!

On l'attendait depuis un certain temps déjà, mais c'est le 14 février dernier que plus d'une centaine de personnalités ont lancé publiquement Mouvement Québec 1991. Cette organisation, dont la principale raison d'être est de réclamer un référendum sur la souveraineté en 1991, regroupe des hommes et des femmes en provenance des milieux culturel, sportif, syndical, communautaire, d'affaires, des communautés ethniques, etc. Adhérant à une déclaration commune, ces personnalités affirment que la souveraineté est la meilleure voie à choisir pour régler le statut politique et constitutionnel du Québec.

Objectif: 200,000 membres

Mouvement Québec 1991 est un mouvement large et populaire dont l'adhésion est individuelle. On vise à recruter 200 000 personnes d'ici le 24 juin. On souhaite ainsi créer le maximum de pression et d'événements populaires en faveur de la tenue d'un référendum en 1991. On se rappellera que dès le conseil confédéral de septembre 1990, la CSN, par la voix de son président, Gérald Larose, lançait un appel pour la mise en place d'un tel mouvement. Depuis, la CSN a travaillé activement à sa fondation.

Mouvement Québec 1991 a un conseil d'administration composé de trois personnes. Son porte-parole est Serge Demers, directeur général de l'Union des artistes. La CSN y est représentée par son secrétaire général, Pierre Paquette. On travaille maintenant à former des sections régionales avec le concours des Sociétés nationales du Québec en région. Adhérer à Mouvement Québec '91 coûte 5\$. Les personnes intéressées à devenir membres de ce mouvement, ou encore à recruter de nouveaux membres, peuvent le faire en s'adressant à un conseil central de la CSN.

FICHE
D'ADHÉSION

MOUVEMENT QUÉBEC 1991

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TEL. BUREAU _____ TEL. DOMICILE _____

SOLICITEUR _____

CARTE DE MEMBRE \$ 5.00

FINANCEMENT

TOTAL _____

FABRIQUEUR: NATIONALE

Pour adhérer au Mouvement Québec 1991, il suffit de remplir et de faire parvenir ce formulaire, accompagné d'un chèque de \$5.00, à l'adresse suivante: Mouvement Québec 1991, Maison Premier Plan, 1600 rue de Lorimier, Montréal, Québec, H2K 3W5. Téléphone (partout au Québec): 1-800-465-3097.

Rimouski

Autonomie et services à proximité attirent encore

Coup éclatant des militants CSN du Bas Saint-Laurent dans l'alimentation. Alors que les TUAC venaient de déposer, à 4h15 le 24 janvier dernier, une demande d'accréditation pour les 123 employé-es d'entrepôt Aligro et Steinberg avec 93 cartes signées, trois heures plus tard le syndicat CSN déposait à son tour une demande avec 71 cartes signées. Or on sait qu'en vertu du Code du travail une de-

mande d'accréditation déposée le même jour —après celle de la partie adverse— l'emporte sans qu'il ne soit nécessaire de recourir au vote.

«*Nous avons réussi un très beau coup*», lance fièrement la présidente du Conseil central du Bas Saint-Laurent, Solange Tremblay. Les péripéties marquant la période de maraudage, qui devait se terminer par la victoire de la CSN, valent d'être rappor-

tées dans le détail. Le vendredi 18 janvier, la CSN n'avait que 2 «poteaux» dans la place. Le lundi 21 on en comptait 6; puis 20 le mercredi, la veille du jour fatidique. Comment expliquer le succès de cette opération éclair? «*Deux raisons, explique Solange Tremblay. L'autonomie du syndicat CSN, et la présence des services sur place, à Rimouski, alors que les TUAC ont leurs bureaux à Québec.*»

Après la percée dans les deux Cooprix de Rimouski, l'an dernier (141 employés), la CSN consolide maintenant sa position dans l'alimentation sur toute la région. Mieux encore: les camionneurs d'entrepôt ayant accès à tous les magasins de détail du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte Nord, on compte utiliser cet atout pour boucler la boucle CSN sur tout le secteur de l'alimentation à l'est de Québec.

Québec

Le quartier Saint-Roch peut-il revivre?

Le maire Jean-Paul L'Allier a ses projets de développement, qui ne font pas l'unanimité chez les habitants de la Vieille Capitale. Il propose de construire une «Grande Place» derrière l'édifice du quotidien *Le Soleil*, un projet qui fait saliver une brochette de promoteurs immobiliers mais qui ne sourit pas à tous les habitants du quartier Saint-Roch, qui vivent depuis 10 ans avec ce gâchis de rubans de béton striant le ciel de ce quartier de la basse ville.

Installé justement dans le quartier Saint-Roch, le Conseil central de Québec a réclamé du maire L'Allier un moratoire et de nouvelles consultations sur les projets de développement. Pour redonner vie au quartier Saint-Roch, croient les gens de la CSN à Québec, il faut d'abord redonner vie à la rue Saint-Joseph, qui fut le plus important centre commercial de la province en dehors de Montréal pendant des décennies. À l'époque de la construction de l'autoroute

Dufferin, on tenta de maquiller cette balafre de béton sur le visage du quartier en enserrant la rue Saint-Joseph sous un écran sur plus d'un kilomètre. Mais le mail piétonnier couvert a eu pour effet de couper la rue commerciale du quartier. La multiplication des centres commerciaux en périphérie a fait le reste. Si bien que la rue Saint-Joseph a l'air aujourd'hui d'une ancienne *belle* désertée par ses clients, triste et un peu ridicule dans son corsage de plexiglass. Elle est devenue au mieux un refuge pour itinérants et «désinstitutionnalisés», au pire un terrain de chasse pour les revendeurs de drogue et les prostituées.

Dans un mémoire présenté à la ville, le conseil central suggère qu'on trouve des solutions à part pour abriter les itinérants et désinstitutionnalisés, et qu'on cherche à redonner vie à l'architecture de la basse-ville: qu'on défasse le mail pour redonner toute sa beauté à la rue Saint-Joseph;

qu'on crée des passages continus de la rivière Saint-Charles et la falaise jusqu'à la haute ville, qu'on dégage les espaces et les passages vers le bassin Louise. Après des années d'expansion dans la périphérie, qu'on s'attèle à la renaissance du centre ville,

oui! Mais qu'on ne procède pas comme un service de voirie qui se préoccupe simplement du transit des banlieusards. Qu'on pense à préserver l'habitation, afin que les gens disent de nouveau un jour «*il fait bon vivre et travailler dans Saint-Roch*».

Baie-Comeau

BPC: pas dans la cour de Paradis

Une fois encore, le gouvernement Bourassa n'a pas respecté une entente, établie cette fois entre le ministère de l'Environnement et la population de Baie-Comeau, à propos des fameux BPC de Saint-Basile qui se retrouvèrent sur les quais de la ville de la Côte Nord à l'automne 1989, au grand mécontentement de ses habitants. En vertu de l'entente hors cour intervenue entre le MENVIQ, Hydro, les municipalités locale et régionale et plusieurs requérants privés, il fut convenu que les BPC de Saint-Basile —entretiens déménagés à Manic 2— devaient quitter la région à la fin de février 1991. Or, à quelques jours de l'échéance, le ministre Pierre Paradis fait

savoir qu'ils y seront toujours en 1994.

Le comité Solidarité environnement Manicouagan (SEM) a aussitôt exprimé son désaccord sur cette décision, faisant valoir que les sols de la région de Manic-2 sont friables et sujets à de fréquents tremblements de terre; de sorte que le site d'entreposage n'est peut-être pas aussi sécuritaire que le ministre le prétend, et constitue une épée de Damoclès au dessus de la nappe phréatique. Tout comme le conseil central de Baie-Comeau, le SEM favorise la gestion régionale des déchets dangereux, et réclame la création d'un site adéquat selon des critères établis au su et au vu de tout le monde cette fois.

**Faites lire
Nouvelles
CSN**

Que les riches respirent!

Le smog, personne n'aime! Ils s'incrustent par exemple dans le ciel de Mexico depuis plusieurs années. Chaque automobile y est maintenant munie d'une vignette, bleue ou rouge. Chaque vendredi, en alternance, on autorise la moitié des autos à se faufiler dans le trafic d'une ville qui aura 20 millions d'habitants en l'an 2000.

Vous y vivriez? Pas moi. Le bois de Chapultepec et l'Alameda Central y conservent leur charme... si on n'est que de passage, il va sans dire. La nouvelle m'est parvenue comme un coup de poing, le 8 février : des écologistes (sic) installeront dans divers points de la ville une dizaine de distributeurs d'oxygène. Ces 30 secondes d'euphorie coûteront \$2 la dose. Le directeur du Mouvement des écologistes mexicains, Alfonso Cipres Villareal, rappelle que cela équivaut à une demi-journée de salaire minimum, que «c'est surtout pour les classes aisées et moyennes.»

Ce type de mouvement vert, on devrait s'assurer qu'il ne parvienne jamais au pouvoir. Mais les bonbonnes d'oxygène, il en faudrait combien au juste pour cette ville-pays? On ne peut quand même pas évacuer tous les Mexicains qui subiront ce gâchis sans pouvoir se payer quelques bulles d'air frais.

Les signaux ne manquent pas, dans les pays industrialisés, pour inciter les consommateurs à revenir à des habitudes plus raisonnables, à éviter le gaspillage qui étouffera notre univers s'y on n'y prend garde. Le documentaire des Beaux Dimanches du 10 février est de ce courant (*Quatre cavaliers de l'Apocalypse*). *How much is enough?* posait en manchette le magazine *World Watch* (Vol. 3 n° 6, nov-déc. 1990), pour redire que l'eau est maintenant reléguée chez les consommateurs américains à un deuxième

choix : 47 gallons de soda consommés chaque année par habitant, comparativement à 37 gallons d'eau! Les jeunes Américains ont en moyenne \$230 à dépenser comme argent de poche — c'est plus que ce dont doivent se contenter les 300 millions d'humains les plus pauvres.

Que ce soit à Mexico, à Los Angeles ou dans d'autres mégapoles, on semble aller au-devant du désastre, comme par masochisme. Les baignoires sont plus petites, moins polluantes, mais l'augmentation du nombre de ces voitures contribue à ce smog qui devient quasi permanent au-dessus de certaines vallées.

Je voudrais ici signaler l'excellent inventaire que Greenpeace établit depuis cinq ans du commerce mondial des déchets. La dernière édition, sans les annexes, fait 380 pages (*The International Trade in Waste — a Greenpeace Inventory*). Aberrant mais vrai! Des spécialistes des déchets toxiques paient des démarcheurs en vue de refiler à des pays en quête de devises ces dioxines, BPC ou métaux lourds dont personne ne veut. La chose est sérieuse au point que le Nigeria et le Cameroun pré-

voient des châtiments allant jusqu'à la peine de mort pour les importateurs de déchets toxiques.

Vous vous souvenez de ce navire qui transportait les fûts de BPC récupérés à Saint-Basile? L'Angleterre n'en a pas voulu et ce sont les gens de la Côte-Nord qui se firent ensuite passer un sapin, un ordre de Cour prévoyant leur entreposage près de Manic.

La ville de Philadelphie avait voulu, en 1986, se débarrasser de cendres considérées comme dangereuses, en provenance de son incinérateur. Cette cargaison maudite fit une tournée de plus de deux ans sur un bateau qui s'appela au début *Khian Sea*, puis *Felicia*, puis *Pelicano*. Greenpeace dit que quelques milliers de tonnes de ces cendres sont encore sur une plage d'Haïti.

Tout excès se heurte à des débuts de correctifs. La Convention de Lomé prohibe le commerce des déchets toxiques. Elle englobe 69 pays du Pacifique, des Caraïbes et de l'Afrique, y inclus la Guinée-Bissau... qui s'était déjà vu offrir \$600 millions en cinq ans — quatre fois son PNB — si elle voulait bien accueillir 15 millions de tonnes de déchets toxiques.

Greenpeace accueille favorablement les tentatives de bannir tout commerce de déchets. Ses spécialistes

de la question suggèrent que l'on rende responsables les producteurs de déchets dangereux dont le traitement devrait se faire le plus près possible de leur lieu d'origine. L'on éviterait ainsi que des cargaisons parties de Charleroi (Belgique), aboutissent dans un pays déjà aux prises avec la pollution, la Pologne, qui n'a pas à ce jour la technologie pour contrer ce fléau.

Il y a bien la Convention internationale de Bâle, signée en 1989, pour tenter d'offrir un cadre régulateur à ces mouvements transfrontaliers. Jim Puckett, de Greenpeace, la dit sans effet. Six pays seulement l'ont ratifiée; il en faudrait 24 pour qu'elle entre en vigueur. Cette convention comporte des lacunes; on peut l'interpréter de sorte que certains déchets radioactifs ne soient pas compris comme relevant de cette convention. Les pays industrialisés, dit encore Greenpeace, avaient le pouvoir de stopper les exportations de déchets dangereux vers le Tiers Monde, «ils ont choisi plutôt de les institutionnaliser». Si la Communauté européenne n'y prend pas garde, ce sont des régions plus pauvres, telle l'Andalousie, qui risquent de devenir les décharges de l'Europe du Nord.

How much is enough? La question reste posée. J'ai envie de gueuler. Les 30 secondes d'air pur offertes aux «classes moyennes et aisées» de la capitale mexicaine, c'est un crime de lèse-humanité. Ça va droit dans la ligne d'une pensée fascisante qui nous a déjà susurré : *Périssent le faible et le raté!* Non merci!

Certains écologistes ont intérêt à être moins cyniques et élitistes.

Clément Trudel



Comme par hasard

Le 3 janvier 1963 se produisit à Ottawa un événement à première vue secondaire mais qui fut le signal d'une série de développements politiques importants. On discutait depuis un certain temps la question de savoir si les forces armées canadiennes devaient ou non se munir d'armes atomiques. Le Canada possédait déjà des missiles, mais dépourvu d'ogives nucléaires. Le gouvernement conservateur de John Diefenbaker se faisait tirer l'oreille sur ce chapitre et plusieurs autres, mécontentant ainsi Washington.

De la «visite des États»

Un jour, donc, ce 3 janvier, Ottawa, comme par hasard, reçut de la visite. C'était le général Norstad, ex-commandant des forces de l'OTAN, qui avait pris sa retraite peu auparavant. Ce général vint dans la capitale canadienne et, lors d'un banquet, fit un discours dans lequel il recommandait au Canada de s'équiper d'armes nucléaires et de se donner un personnel capable de s'en servir.

L'événement eut dans la capitale fédérale l'effet d'une bombe atomique. De quoi se mêlait ce général étranger? Diefenbaker réagit fortement, soupçonnant dans ce discours soit un message officieux du président Kennedy, soit un complot. L'événement exacerba des tensions à l'intérieur du cabinet. La discorde, comme par hasard encore, s'installa ouvertement chez les ministres. Trois

d'entre eux au moins démissionnèrent: Harkness, Hees, Sévigny.

Le gouvernement renversé

Le gouvernement conservateur en fut profondément ébranlé. Il s'était maintenu au pouvoir largement à cause de l'appui opportuniste des créditeurs de Caouette à la

droits à La Macaza, non loin du mont Tremblant.

Le plus criant, comme on le sut plus tard, c'est qu'ils s'agissait d'une vieille quincaillerie désuète et dont les Américains eux-mêmes ne voulaient plus... L'opération dut certes ravir de gros intérêts qui cherchaient à liquider ce vieux stock. Le seul coût d'entretien et de la garde



Chambre des Communes, mais il fut renversé, car il perdit subitement cet appui, sans doute par hasard aussi.

Il y eut donc des élections en avril. Les conservateurs les perdirent au profit des libéraux de Pearson. Celui-ci, qui avait reçu le prix Nobel de la paix et qui s'était prononcé jusqu'à récemment contre les armes nucléaires, venait de virer capot comme par hasard, notez la date, le 12 janvier. Il n'eut donc rien de plus pressé que d'introduire les ogives nucléaires (défensives) en ce pays, entre autres en-

de ces joujoux s'élevait à 20 millions de dollars l'an, en argent de l'époque, si je me rappelle bien.

Encore de la visite!

Un événement récent vient de me remettre en mémoire ces événements rocambolesques. Monsieur l'ambassadeur des États-Unis a fait il y a quelque temps l'honneur d'une visite au premier ministre du Québec. Monsieur l'ambassadeur, loquace, s'est ensuite permis de dire quelques mots à la presse, déclarant, en substance, que naturellement il appartient aux Cana-

diens eux-mêmes de résoudre leurs problèmes constitutionnels et que les États-Unis, sans doute, ne veulent pas se mêler de cela, ce qui certes, ajouta l'ambassadeur, n'empêche pas M. Bush d'avoir ses opinions, bien entendu, et justement celui-ci, dit le diplomate, ne déteste pas, au nord de sa frontière, un grand pays fort et uni qui s'appelle précisément le Canada...

Or, depuis (rapport Allaire aidant d'ailleurs), c'est une débauche de déclarations et de discours fédéralistes. Un branle-bas de tous les diables. Mulroney, Chrétien, Benoît Bouchard, Ryan, Desmarais, Remillard, etc. Ça rappelle quelque chose! Comme en 1963, ça ne sent pas très bon dans les parages...

Morale de cette histoire

Dans les syndicats en grève, on renseigne d'avance les grévistes sur les tactiques patronales probables. De cette manière, les travailleurs, connaissant d'avance ce qui leur pend au bout du nez, ne sont pas trop surpris quand ce qui a été prévu et prédit se réalise. Alors ils gardent mieux la ligne, ainsi que leur moral.

J'ai l'impression qu'il faudra faire de même en politique cette année. On en a vu de toutes les couleurs dans les années 70. On devrait se souvenir de ça. Les signes avant-coureurs actuels sont proprement du déjà vu.

Pierre Vadeboncoeur

Et voilà, c'est la fin

Cette chronique sera malheureusement la dernière. Au moment où sort cette livraison de *Nouvelles CSN*, je suis probablement déjà loin.

cence, dans une société sans débat où la religion des affaires a remplacé l'autre.

Mais je ne veux ni philosopher, ni moraliser.

Je trouve tout simplement que notre presse est désespérément uniforme, farcie de préjugés, d'idées reçues, obéissant aux modes du jour.

gions. La presse les rappelait à l'ordre.

Discuter constitution, oui, discuter d'un pays à bâtir, non. Ce n'était pas le temps.

Tout comme ce n'était pas le temps, l'été dernier, d'essayer de comprendre le point de vue des Mohawks, même des Guerriers. Les premiers

Moyen-Orient.

Une Croisade ne saurait être que juste.

Bien sûr, il y a des exceptions, quelques rayons de soleil dans cette brumeuse presse québécoise. Parfois le Point, parfois une chronique de Foglia, plus rarement une autre de Lysiane Gagnon; voire, à l'occasion, un éditorial, une émission d'affaires publiques à Radio-Canada, à Radio-Québec, à TVA ou à Quatre-Saisons. Bon, je n'ai oublié personne? Je continue.

Une hirondelle, dit-on, ne fait pas le printemps. Trois ou quatre non plus.

Un curé m'a déjà dit que je perdais la foi parce que je croyais trop.

C'est ce qui m'arrive avec le journalisme.

Ce métier m'a trop passionné. Je ne suis d'ailleurs même pas sûr de l'avoir bien servi.

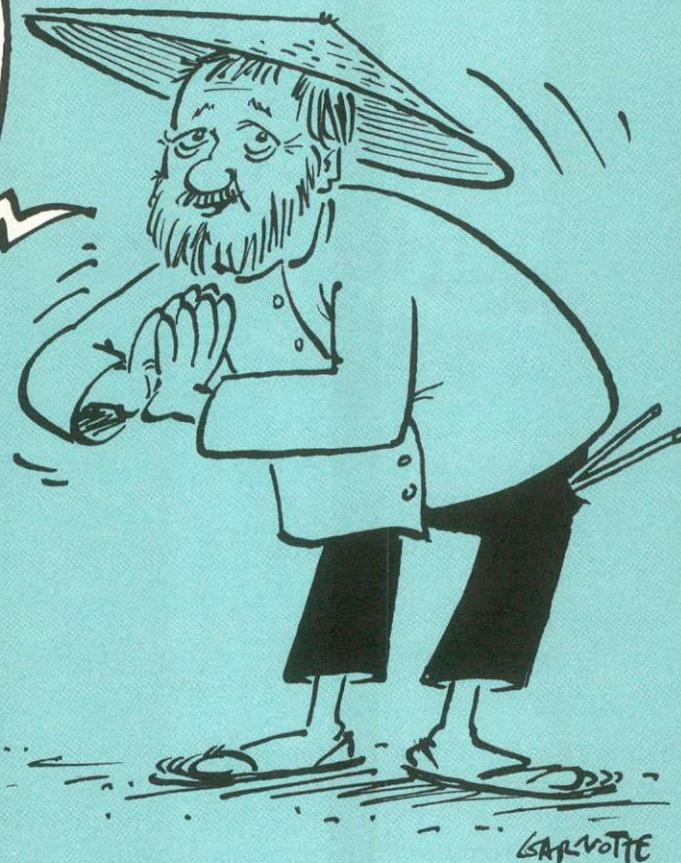
Lorsque j'étais journaliste, je me sentais privilégié. Dans le sens premier du mot. Je jouissais d'un avantage particulier. Celui de pouvoir m'exprimer publiquement.

C'est ce privilège que m'auront donné durant quelques années les responsables de *Nouvelles CSN*. Je les en remercie.

Adieu. Ou bien tout simplement «au revoir». C'est bien, d'ailleurs, ce que je souhaite.

Jacques Guay

谢谢
再见!
看CSN消息
吧!



En Chine. À Radio-Beijing. Durant un an j'y travaillerai comme «expert» au service français.

J'y observerai, de l'intérieur, une autre manière de concevoir l'information, sinon le journalisme.

Certains parleront de propagande. Disons alors que j'observerai une autre manière de concevoir la propagandé.

Je crois en effet que nous faisons de moins en moins du journalisme. Nous faisons de moins en moins de l'information. Notre presse est devenue la courroie de transmission de ceux qui exercent partout le pouvoir et nous sert jusqu'à plus soif les points de vue officiels.

Peut-être suis-je trop sévère. Cette année de recul me permettra de réfléchir à la question.

J'ai parfois l'impression que nous sommes retournés d'une certaine manière au duplessisme de mon adoles-

Ces temps-ci, la mode est, par exemple, à la Souveraineté. Autant qu'il y a dix ans il fallait au contraire en sonner le glas. C'était terminé pour de bon et même le Parti québécois devait avoir l'intelligence de passer à autre chose.

Et maintenant, malheur à ceux qui, devant la Commission Bélanger-Campeau, osaient aborder autre chose que le concept formel et préconiser, par exemple, une plus grande place aux ré-

étaient divisés, changeaient constamment de porte-parole, arrivaient à vingt quand ils devaient être deux ou trois. Les seconds étaient des criminels à la solde des trafiquants de drogue et de la mafia américaine.

Et ne parlons pas de Saddam. Un monstre est un monstre. Ni du Golan et autres territoires occupés par Israël. Ne parlons pas du rôle de l'Angleterre, de la France et des États-Unis dans ce merdier qu'est devenu le



À propos du syndicalisme et de la démocratie



Jean-François Cardin, *Comprendre octobre 1970: le FLQ, la crise et le syndicalisme*, préface de Marcel Pepin, Méridien, 1990, 228 p., \$22,95

Lancé en même temps que plusieurs livres traitant d'octobre 1970 sous d'autres angles, *Comprendre octobre 1970* n'a pas retenu suffisamment l'attention, notamment celle du monde syndical. Pourtant, l'étroite relation entre la crise d'octobre et le syndicalisme méritait d'être étudiée car, comme l'écrit l'auteur: «*Le milieu syndical a connu (bien malgré lui!) une certaine intimité avec le mouvement clandestin qui l'interpellait*

régulièrement dans son discours et s'intéressait de près à ses structures.»

L'évolution interne du FLQ devait le mener à ce rapprochement. D'abord nationaliste dans ses premières années, il évolue ensuite vers le marxisme et finit par épouser totalement la cause des travailleurs. Le FLQ identifie une seule réponse à l'exploitation de ces derniers: la grève générale. Il prône aussi la nécessité de durcir les grèves et d'avoir recours à la violence pour les régler. D'où le type d'action qu'il privilégie auprès de ses membres: distribution, sur les lignes de piquetage, de *La Cognée*, organe du FLQ, piquetage aux côtés des grévistes et pose de bombes à des usines en grève.

Un «coup de main» qui ressemble à un cadeau empoisonné, dont les organisations syndicales se seraient bien passées et qu'elles s'empressent de condamner, à l'exception du Conseil central de Montréal, que dirige Michel Chartrand, et où se retrouvent plusieurs militant-es qui ne cachent pas leur sympathie pour le FLQ et ses objectifs.

La crise d'octobre a

constitué la conclusion douloureuse d'une période d'effervescence sociale qui traduisait l'insatisfaction et l'inquiétude d'une partie de la population par rapport aux promesses non tenues de la Révolution tranquille. Elle a également agi comme révélateur de la profonde mutation qui menait les centrales syndicales, à cette époque, vers une radicalisation et une politisation de leurs orientations.

Pour le mouvement syndical, l'entrée en vigueur de la Loi sur les mesures de guerre a donné l'élan à une mobilisation et une solidarité jamais vues. Le 21 octobre 1970, les trois centrales appelaient leurs plus hautes instances entre les congrès à se réunir conjointement: le conseil confédéral de la CSN, le conseil général de la FTQ et le conseil provincial de la CEQ. Ils étaient donc quelque six cents délégué-es à condamner ensemble le FLQ et réclamer le retrait de la Loi sur les mesures de guerre.

Quelles ont été les conséquences d'octobre 1970 sur la CSN, entre autres? D'après l'auteur, cette crise a renforcé la radicalisation idéologique de la centrale et consacré son nationalisme

exclusivement québécois; elle a également constitué un jalon important vers le schisme de 1972.

Rempart de la démocratie

Aux yeux de Marcel Pepin, les représentants syndicaux ont agi de façon responsable. Ils ont voulu à la fois sauver les vies humaines qui étaient en jeu et sauver la démocratie.

Le front commun inter-syndical de 1970, qui préparait celui de 1972, se voulait un rempart contre la double menace de la répression gouvernementale et de l'anarchie terroriste. «*Le syndicalisme, avec raison*, écrit Cardin, *s'est considéré comme la principale organisation populaire et représentative pouvant s'élever et résister à la mise en veilleuse de la démocratie*», les autres opposants étant soit politiquement partisans, soit purement marginaux.

Ne serait-ce que pour mettre en évidence le rôle social important que peut jouer le mouvement syndical dans une démocratie en crise, il valait la peine d'écrire ce livre.

Lucie Laurin

NOUVELLES CSN 321 page 21

Geneviève Paris

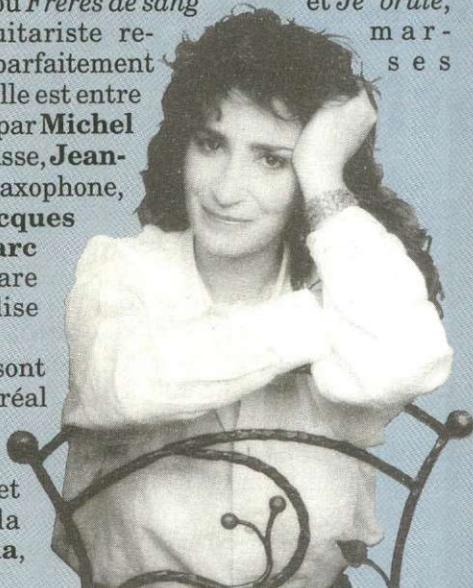
Un petit mot sur le dernier disque de **Geneviève Paris**, *Miroirs*, paru en septembre dernier. Ce premier album en huit ans, son cinquième au total, révèle une auteure, musicienne et interprète exceptionnelle qui réussit à nous faire découvrir une partie de son univers troublé de peines et d'amours.

Dès la fin de la première écoute, la musique de cette Québécoise d'adoption continue de résonner et nous invite à écouter à nouveau ce magnifique disque d'amour. Ces très belles mélodies folk, tantôt rock (*Je brûle*), ou carrément blues (*Quitte-moi*), m'ont fait découvrir une artiste pleine de talent qui a su profiter de sa très grande expérience sur les planches.

En effet, depuis l'époque de **Julien Clerc**, où elle l'accompagnait à la guitare en plus de faire les premières parties, **Geneviève Paris** est devenue une artiste accomplie qui réussit très bien à transmettre ses sentiments.

La première pièce de l'album, d'ailleurs (*Passages à vide*), et puis *Je te regarde* ou *Frères de sang* et *Je brûle*, démontrent une guitariste remarquable qui maîtrise parfaitement textes. Sur *Miroirs*, elle est entre autres accompagnée par **Michel Donato** à la contrebasse, **Jean-Pierre Zanella** au saxophone, **Jacques Saint-Jacques** aux claviers et **Marc Pérusse** à la guitare électrique, qui réalise également le disque.

Ceux et celles qui sont de passage à Montréal cette semaine pourront d'ailleurs avoir la chance de la voir et de l'entendre sur la scène du **Club Soda**, les 6, 8 et 9 mars.



Que faites-vous le 8 mars?

L'indépendance, faut y voir! Les discussions entourant la question nationale prennent actuellement beaucoup de place dans les salons québécois. Cependant, les débats sur l'éventuelle souveraineté du Québec ne devraient pas nous faire oublier d'autres questions importantes.

La lutte des femmes pour faire reconnaître leurs droits à l'égalité et l'indépendance, par exemple, doit continuer. C'est pourquoi le Comité de condition féminine de la CSN invite toutes les femmes à faire entendre leurs voix afin de s'assurer une réelle situation d'autonomie, d'égalité et d'épanouissement. Le rassemblement au **Métropolis** (59 rue Sainte-Catherine est, à Montréal), le 8 mars prochain, est un bon moyen pour se retrouver et échanger tout en assistant au spectacle que donneront les **Marie-Claire Séguin**, **Laurence Jalbert** et **Sylvie Tremblay**, dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Les hommes sont admis.

Pour renseignements: 514-598-2021 ou 514-598-2109.

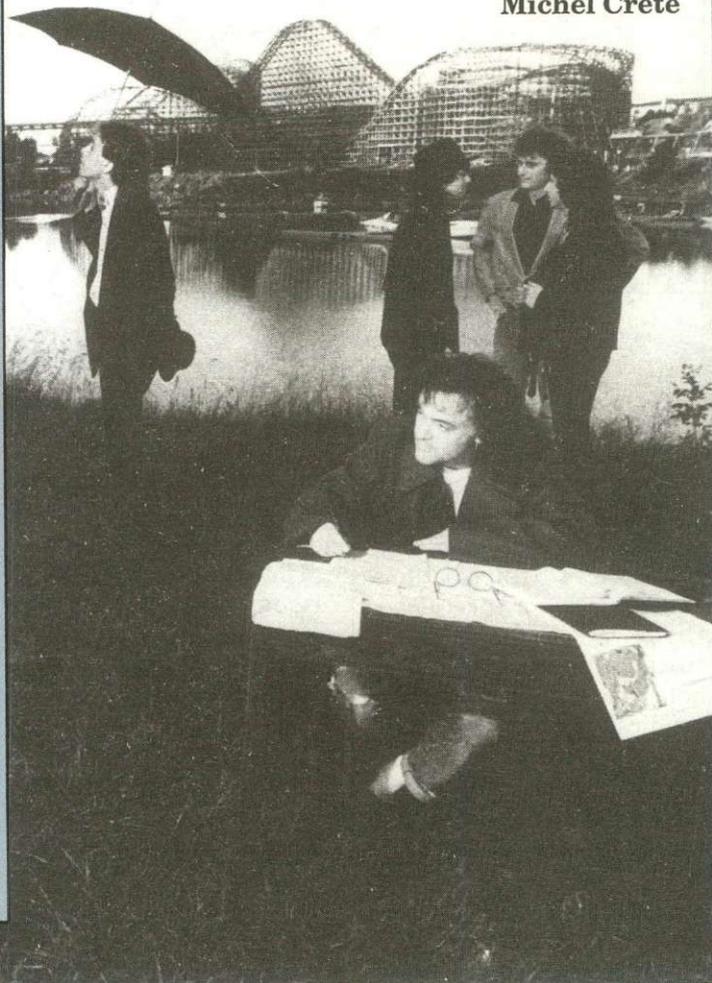
Louis-Serge Houle

Praxis

En octobre 1979, à la fin d'un dur et long conflit de travail de 22 mois, **Jacques Brunet** n'avait pas repris sa place d'animateur derrière son micro dans un des studios de CJMS-AM, à Montréal. Il a plutôt emprunté d'autres chemins, parfois épineux, qui l'ont amené à épouser diverses causes, ainsi que la carrière d'auteur, compositeur et musicien. Quelques années, quelques enregistrements engagés, quelques expériences de militance et quelques groupes plus tard, **Jacques Brunet** persiste toujours et s'impose aujourd'hui comme *leader* de l'un des groupes promoteurs du rock francophone et québécois: **Praxis!**

Et un an après avoir remporté le concours *l'Empire des futures stars* parrainé par CKOI-FM, **Praxis** a enregistré, l'été dernier, *Manuscrit*. Cet album comprend de beaux textes, souvent personnels et poétiques. Des textes portés par la voix puissante de **Jacques Brunet** et soutenus par des airs de rock progressif bien figués. Des compositions qui ne vont pas sans nous rappeler le défunt et excellent groupe **Octobre**, dont le leader était **Pierre Flynn**. Font aussi partie de **Praxis**: le bassiste **Stéphane Gauthier**, le batteur **Martin Lapierre**, le claviériste **Claude Leblanc** et le guitariste **Yves Prévost**. Disponible sur étiquette **Les Disques Artiste Records**, une **Distribution Select**.

Michel Crête



Le 31 mars, quand seront fermés les livres de l'année fiscale du gouvernement canadien, il en aura coûté \$647 millions pour "soutenir notre effort de guerre". Ce n'est pas rien. Même qu'il serait peut-être temps, à la faveur de la semaine de relâche, de ramener sur le tapis cette vieille pratique qui s'appelait au Moyen Âge la Trêve de Dieu, alors que pendant l'Avent, le Carême et la semaine de Pâques, on baissait les armes...

Outre un étonnement bien compréhensible devant la facilité avec laquelle la Défense obtient ces rallonges budgétaires, en regard des interminables atterroissements et des inévitables faux-fuyants qui accompagnent généralement la mise en oeuvre de programmes sociaux, il faut convenir que

c'est là un très fort prix à payer pour permettre, entre autres absurdités, à Brian Mulroney de servir de faire-valoir à Georges Bush, tout comme il y a vingt ans Denis Drouin ne ménageait aucun effort sur scène pour mettre en évidence les talents d'Olivier Guimond.

Ces millions ne pousseront pas dans les serres de la région du Niagara ou de Mirabel, mais seront plutôt prélevés, comme d'habitude, à même des programmes sociaux qui seront réduits ou qui ne verront tout simplement pas le jour. Tous ne s'y trompent pas, cependant. Gallup nous apprend en effet que 72% des personnes qui gagnent plus de \$70 000 appuient la présence canadienne dans le Golfe, alors que cette proportion chute à 50% pour celles gagnant moins de \$20 000.

Pendant que "l'effort national" soutient nos F-18 récemment transformés pour bombarder plus à l'aise, une autre réalité est reléguée très loin dans les pages intérieures des journaux; disparue bien sûr des écrans, puisque les Rambos attirent davantage que les jeunes candidats au suicide.

Pendant que nos bombes fabriquent ailleurs d'autres miséreux, sacrifiés aux idées de grandeur d'un dictateur, parlons donc de la misère d'ici.

40 000 enfants ont faim à Montréal. En 1985, Moisson Montréal, un organisme de dépannage qui fournit des vivres à 135 oeuvres de charité, avait servi 146 000 repas. En 1989, ce chiffre est multiplié par 12: 1,6 million de repas ont été fournis à 103 000 familles, dont le tiers sont monoparentales. La pauvreté se féminise. En 1973, 17,5% des familles monoparentales

La Trêve de Dieu



étaient considérées comme pauvres. En 1987, ce pourcentage atteignait 32,5.

L'Entraide Ignace-Bourget a distribué pour \$250 000 de nourriture l'année dernière à Montréal-Nord. Les Glaneuses procurent du linge à 90 personnes par jour, 52 semaines par année. Fin novembre, 1,300 personnes âgées ont fait la queue à la porte de Jeunesse au Soleil pour trouver de quoi s'habiller.

Le ministre de l'Éducation Michel Pagé admet que 30% des quelque 1,2 million d'étudiants québécois sont mal nourris: à Montréal, un enfant sur trois part pour l'école sans avoir mangé, pas même de Kellogg's. La pauvreté gagne aussi la province. Dans le comté même du ministre Pagé, Portneuf, les Comptoirs du coeur distribuent

chaque mois 100 000 livres de nourriture. À Québec, le CLSC Basse-Ville constate que 50% des familles et 67% des personnes seules de ce secteur vivent sous le seuil de la pauvreté.

20 000 familles de Montréal ont crié au secours, à Noël. Au Canada, à chaque mois, 500 000 personnes font appel aux banques alimentaires pour survivre. Quand même un peu insouciant, M. Gallup avance que le tiers des Canadiens estimerait que l'État dépense trop pour l'aide sociale...

Contrairement à ce qui se passe cette semaine dans les écoles, il n'y a donc pas de relâche sur le front de la pauvreté. Celles et ceux qui n'ont pas de congés en banque, ou bien qui n'ont pas la liberté de tomber miraculeusement malades pendant cette semaine euphorique, ou encore qui n'ont pas un employeur qui sait apprécier la stimulante présence des bouts de choux dans les corridors peuvent trouver difficile un tel relâchement, surtout quand on est monoparental et qu'on ne sait où placer ses deux ou trois enfants pendant les heures d'ouvrage.

Mais cette relâche scolaire, qui met entre parenthèses la vie politique et économique du Québec, aura tout de même été profitable aux finances des hôpitaux, qui soignent leurs déficits en fermant 1123 lits. Eût-il vécu ici, Georges Bush aurait eu une occasion rêvée de suspendre sa Croisade: sans pour autant passer pour un faiblard, il aurait pu profiter de la semaine de relâche pour décréter la Trêve de Dieu...

Michel Rioux



Réunion
conjointe
des instances
du secteur
privé
de la CSN

10 et 11 mars
1991

Centre
Sheraton
de Montréal



CONTRE LA

RÉCESSION